

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Enseigner l'informatique musicale.

Public concerné

Enseignants de la musique, animateurs de centre de loisirs, animateurs d'ateliers.

Pré-requis

Bonnes connaissances musicales, connaissances des bases de manipulation de l'informatique souhaitées.

Objectifs pédagogiques

Mettre au point une pédagogie et un programme de cours d'apprentissage à l'utilisation de l'informatique musicale.

Modalités de mise en œuvre

Durée totale : 4 jours. 24 heures, 6 heures par jour.

Effectif maximum : 12 stagiaires.

Lieu de formation : nos locaux. Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

Dates : du 26 au 29 mars 2018 ou du 3 au 6 décembre 2018.

Coût pédagogique avec prise en charge formation professionnelle : 936,00 €.

- Coût journalier : 234,00 €. Coût horaire : 39,00 €.

Tarif individuel : 885,00€. Nous contacter pour les conditions d'application.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts)

Les éléments fondamentaux du module :

Loin de prétendre remplacer les instruments conventionnels, les équipements d'informatique musicale ont apporté une approche nouvelle à la pratique et à l'environnement musical, que ce soit en permettant la réalisation de partitions et supports pédagogiques écrits, en servant de support à la création et à l'écriture orchestrale ou en permettant la captation, puis l'édition et la réalisation de documents sonores de qualité.

Le stage permet une approche des techniques permettant l'élaboration des modèles pédagogiques à mettre en place dans des structures d'enseignement. Seront définis les plans pédagogiques et les modèles de cours à développer.

Programme

Généralités : (première demi-journée)

- Définir les objectifs pédagogiques d'un enseignement de l'informatique musicale : édition de partitions, composition musicale assistée par ordinateur, création sonore..., en fonction des participants à l'activité.
- L'utilisation de l'informatique musicale comme outil de compensation dans le cadre de l'accueil d'élèves en situation de handicap.

Principes techniques et fonctionnalités :

- Principes fonctionnels d'une DAW (Digital Audio WorkStation).
 - - utiliser l'enregistreur comme « outil de contrôle » de l'interprétation.
 - - créer un matériel musical : partition d'orchestre, partitions séparées.
 - - composer et arranger une musique composée sur ordinateur.
 - - utiliser les outils de mixage et de mastering.
 - - réaliser un « produit » musical pour un spectacle, une production, pour la mise en ligne sur Internet...

Elaboration d'une pédagogie adaptée :

- Définition des pré-requis nécessaires.
- Bases utiles en acoustique musicale et en électroacoustique.
- Compréhension des méthodologies d'apprentissage des techniques de l'informatique musicale.
- Les connaissances informatiques : configuration du poste informatique. Installation des logiciels et optimisation. Interfaçage avec les équipements Midi et audio. Les interactions avec Internet.
- Définir et construire les exercices permettant la maîtrise de l'enregistrement et l'édition de documents Midi.
- Construire les exercices pédagogiques utiles à la réalisation de partitions.
- Réaliser les exercices utiles à la gestion simple de l'audio : enregistrement, édition, mixage, mastering.

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en partenariat avec **Steinberg**-France, HiTech et SCV-Freevox.

Méthode pédagogique : cours théoriques et travaux pratiques encadrés.

Supports fournis aux stagiaires : photocopie synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques : présentation informatique sur vidéo-projecteur.

Nombre de stagiaire par poste : un.

Contacts

Formateurs : (sous réserves)

Patrice CREVEUX, Sébastien OHAYOUN, ingénieurs du son.

Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org